

fiche technique :

Conserver gîtes et cavités favorables dans les constructions et les arbres

A l'occasion de travaux de rejointoiment, de ravalement de façade... sur des constructions ou bien d'élagage, d'émondage, et d'abatage d'arbres dans des sites inscrits comme Refuges pour les chauves-souris, il est nécessaire de **repérer les cavités occupées et celle favorables aux chauves-souris pour les conserver**.



Murins de Bechstein dans un disjointement de la maçonnerie d'une cave en hiver

Pour repérer des chauves-souris dans des fissures, il faut **examiner l'intérieur des cavités avec une lampe**. La période la plus propice à cet examen est comprise entre avril et septembre. En effet, en hiver, les animaux, en léthargie, sont parfaitement immobiles, et bien souvent retiré au plus profond des cavités, ce qui rend leur détection aléatoire. Les travaux, eux n'interviendront qu'entre avril et mai ou entre août et septembre, (voir *fiche technique « calendrier »*).

Bien souvent, il est impossible d'examiner l'ensemble du volume des fissures les plus profondes ou des cavités coudées.

Deux solutions s'offre à vous dans ce cas :

- Se procurer des **petits miroirs** (miroirs de dentiste ou de garagiste) qui permettent, avec une lampe, d'examiner le fond des cavités
- Procéder à un **contrôle en sortie de gîte**, pour vérifier si des chauves-souris en sortent au moment de l'envol nocturne



Outre les espaces occupés par des chiroptères il faut conserver les cavités qui leur sont favorables, et qui pourront être occupées occasionnellement ou même permettre l'installation d'une colonie.

↳ **Pour la maçonnerie**, il s'agit de **conserver simplement quelques interstices non obturés** (environ une cavité pour 3 mètres carrés).

Pour sélectionner les cavités à préserver, il faut identifier les plus favorables, c'est-à-dire celles qui cumulent le plus des caractéristiques suivantes :

- **un développement vertical vers le haut** qui permet un écoulement de l'humidité et garanti une partie haute au sec)
- **un volume important** (de l'ordre d'une petite dizaine de cm³) qui permet d'accueillir plusieurs individus
- **une entrée de taille réduite** (de l'ordre de 3 à 4 cm²) qui permet une bonne isolation des températures extérieures
- **une exposition au sud** (pour la mise-bas) ou à l'abri des intempéries et des vents froids (pour l'hivernage)



Deux cavités conservées dans un mur

↳ **Pour les arbres**, la sélection doit permettre de **conserver en priorité les cavités de volume important avec un développement en hauteur** (entrée en bas de la goge).

Pour les gîtes portés sur le tronc d'arbres qui doivent être abattus, une solution peut consister à "démonter" le houppier, sans abattre le fut, qui demeurera sur pied et continuera donc d'héberger les chauves-souris.